

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Produit lubrifiant

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur FUCHS LUBRIFIANT FRANCE
1, rue Lavoisier
92000 Nanterre
France

Téléphone: +33 (0) 1 41 37 42 00
Télécopie :: +33 (0) 1 41 37 42 99

Personne à contacter: Département Sécurité Produit
Téléphone: +33 (0) 1 41 37 42 00
Télécopie :: +33 (0) 1 41 37 42 99
E-mail: info.fds@fuchs-oil.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour L'environnement

Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'Étiquetage

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Déclaration(s) de risque:

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence

Prévention:

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3 Autres dangers:

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales:

Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
antioxydant phénolique	EINECS: 204-881-4	0,25 - <1,00%	01-2119565113-46	
Alkylated phenol	EINECS: 204-884-0	0,10 - <0,25%	01-2119490822-33	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
antioxydant phénolique	EINECS: 204-881-4	CLP:	Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410
Alkylated phenol	EINECS: 204-884-0	CLP:	Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Skin Irrit. 2;H315

CLP: Règlement n° 1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités:

Changer les vêtements et les chaussures souillés par le produit. Ne jamais mettre en poche de chiffons contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire:

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Contact avec la Peau:	Laver au savon et à l'eau. En règle générale, le produit ne provoque pas d'irritations de la peau.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistante à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau à grand débit.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.
5.3 Conseils aux pompiers	
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.
6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.
- 6.4 Référence à d'autres sections:** Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Eviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** non applicable

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour le transvasement.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Protection de la peau	
Protection des Mains:	Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR). éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Autres:	Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire:	Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter l'inhalation des vapeurs/ aérosols.
Dangers thermiques:	Non connu.
Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.
Contrôles environnementaux:	Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Marron
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	non applicable
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges.
Point d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	> 200 °C
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.
Limite supérieure d'inflammabilité (%)-:	Non applicable aux mélanges.
Limite inférieure d'inflammabilité (%)-:	Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable aux mélanges.
Densité:	0,85 g/cm ³ (15 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Viscosité, cinématique:	32 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.
9.2 AUTRES INFORMATIONS	Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à Éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières Incompatibles:	Combustibles forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

**Ingestion
Produit:**

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique
Alkylated phenol

LD 50 (Rat): 2.930 mg/kg (OECD 401)
Aucune information disponible.

**Contact avec la peau
Produit:**

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique
Alkylated phenol

LD 50 (Rat): > 5.000 mg/kg (OECD 402)
Aucune information disponible.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Inhalation

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique
Alkylated phenol

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique
Alkylated phenol

(Rat, Oral, 28 jr): 25 mg/kg
Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit:

Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique
Alkylated phenol

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit:

Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique
Alkylated phenol

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit:

Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique

Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Alkylated phenol

Aucune information disponible.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.

Alkylated phenol Aucune information disponible.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique LC 50 (Poisson, 96 h): > 0,57 mg/l (OECD 203)
Alkylated phenol Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique CE50 (Daphnie, 48 h): > 0,17 mg/l
Alkylated phenol Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Aucune information disponible.
Alkylated phenol Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique NOEC (Daphnie, 21 jr): > 0,39 mg/l
Alkylated phenol Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique CE50 (Algue, 72 h): > 0,42 mg/l
Alkylated phenol Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

antioxydant phénolique 30 % (OECD 302C)
Alkylated phenol Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

antioxydant phénolique Peut s'accumuler dans les organismes.
Alkylated phenol Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

antioxydant phénolique Aucune information disponible.
Alkylated phenol Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

13 01 10*: huiles hydrauliques non chlorées à base minérale

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1 Numéro ONU: —
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: —
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
Classe: Marchandises non dangereuses
Étiquettes: —
N° de danger (ADR): —
Code de restriction en tunnel: —
14.4 Groupe d'Emballage: —
14.5 Dangers pour l'environnement: —

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

ADN

14.1 Numéro ONU: —
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: —
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
Classe: Marchandises non dangereuses
Étiquettes: —
14.3 Groupe d'Emballage: —
14.5 Dangers pour l'environnement: —
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

IMDG

14.1 Numéro ONU: —
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: —
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
Classe: Marchandises non dangereuses
Étiquettes: —
N° d'urgence: —
14.3 Groupe d'Emballage: —
14.5 Dangers pour l'environnement: —
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

IATA

14.1 Numéro ONU: —
14.2 Nom de transport complet: —
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:
Classe: Marchandises non dangereuses
Étiquettes: —
14.4 Groupe d'Emballage: —
14.5 Dangers pour l'environnement: —
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: —

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:
non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Nom du produit: PARKER HLE SPEC EX 32 S

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

classé: A
34
4 bis
84

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

AUTRES INFORMATIONS: La classification correspond à l'actuelle réglementation EU 1272/2008 (CLP), mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Date de Révision: 01.02.2016

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite. Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.